

ÉLABORER, RÉDIGER ET SUIVRE VOS MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Garantir la qualité contractuelle d'une opération de travaux

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE :
GTE69

Objectifs de la formation

Maîtriser les règles contractuelles pour garantir la bonne exécution de vos marchés de travaux

Parmi nos formateurs

- CARON Olivier
Avocat,
CLL AVOCATS

Public concernés

- Directeur technique; DGS ; MOA et acheteur publics ; MOE ; Professionnel des services Construction/Maintenance voulant acquérir une compétence opérationnelle

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Connaître le cadre réglementaire des marchés de travaux publics

- Maîtriser l'ordonnance marchés publics du 23 juillet 2015 et son décret d'application
- Appréhender le CCAG-Travaux : le caractère contractuel du CCAG-Travaux ; Les principales modifications du CCAG 2009 ; Les règles de dérogation

Déterminer les étapes de la passation d'un marché public de travaux

- Savoir choisir la procédure de consultation adéquate : procédures adaptées, procédures formalisées, marchés négociés
- Différencier les marchés fractionnés et allotis : définition de la notion d'entreprise générale, identification des règles d'allotissement
- Identifier les documents de consultation : règlement de consultation, CCAP, CCTP et plans, acte d'engagement, planning etc.
- Maîtriser l'ordre de priorité des pièces contractuelles

Savoir rédiger le marché de travaux

- Travailler sur l'identification des besoins et la personnalisation des cahiers des charges
- Fixer les règles financières du marché : fixation du prix unitaire ou forfaitaire, variation ou actualisation des prix, gestion des variations de travaux, modalités de règlement

- Evaluer ses délais : délais d'exécution, prolongations, délais de paiement et sanctions
- Anticiper la modification du contrat : la gestion des ordres de service, les travaux supplémentaires, les aléas de chantier Prévoir les arrêts de chantier : distinguer arrêts contractualisés / suspension de travaux / abandon de chantier / résiliation

Procéder au choix des entreprises

- Distinguer les concepts d'offre et de candidature
- Connaître les étapes de l'analyse des candidatures
- S'approprier une méthodologie d'analyse des offres : l'enjeu du choix des critères de sélection et de la rédaction du rapport de présentation
- Focus : analyse de la jurisprudence relative aux critères de sélection des offres et à la pondération
- Identifier une offre anormalement basse
- Maîtriser la négociation des offres

Désigner un attributaire : le rôle de la CAO, les formes de la notification et les délais de contestation

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.